

Lanterne Magique : Vie de l'institution

le Master en Politique économique et sociale: admission et inscriptions en 2013

Les ouvertures de groupes pour la rentrée 2013 seront destinées aux habitants des régions de:
Liège (cours le mardi)
Bruxelles (cours le samedi)
Charleroi-Couvin (cours le samedi)

Séances d'information

BRUXELLES (1000)

MOC, 19 Rue Pletinckx (salle 3)
Mercredi 20 février 2013 à 20h

LOUVAIN-EN-WOLUWE (1200)

42 Jardin Martin V (Salle 42C)
Samedi 23 mars 2013 à 10h

LIÈGE (4000)

MOC, 29 Rue Saint-Gilles
Jeudi 28 février 2013 à 17h30
Lundi 25 mars 2013 à 18h30

CHARLEROI (6000)

Maison Lemaître, 6 Boulevard Devreux
Mardi 26 février 2013 à 18h30
Samedi 23 mars 2013 à 10h30

MOMIGNIES (6590)

Centre culturel 'le Kursaal', 4 Route de Macon
Mardi 19 février à 18h30

NISMES (5670)

Centre culturel régional Action Sud
6 Rue Bassidaine (salle 2^e étage)
Samedi 16 mars à 10h

Épreuves d'admission


Samedi 18 mai à 10h

Samedi 24 août à 10h

à Louvain-la-Neuve pour VAE
et bacs universitaires sans économie

colloque

« Soins de santé :
finances, solidarité
et réformes
institutionnelles »
en hommage à
Michel Barbeaux

Samedi 27 avril 2013, 

Louvain-la-Neuve.

Les informations seront prochainement disponibles sur le site de la FOPES :

www.uclouvain.be/opes.html

En savoir + ?

Contactez Gisèle Evrard
au 010/47 39 08
ou gisele.evrard@uclouvain.be

Publications

Albarelo L, *Apprendre à chercher*, Bruxelles, De Boeck, 4^e édition, 2012.

Bonnet J, Dejardin M, Madrid-Guijarro A (eds), *The Shift to The Entrepreneurial Society. A Built Economy in Education, Sustainability and Regulation*. Cheltenham et Northampton, Edward Elgar, 2012.

Coenen M-T, « Enseignement: la FOPES, une formation universitaire pour des « acteurs de changement » », *Démocratie*, 15 mai 2012.

Coenen M-T, « La Faculté ouverte en politique économique et sociale (FOPES), une formation universitaire pour des « acteurs de changement » et un fonds d'archives pour contribuer à l'histoire de la démocratie culturelle », in Maillebois Madeleine, Étévé Christiane et Glikman Viviane (dir.) *Des archives pour l'histoire de la formation des adultes*, Paris, L'Harmattan (coll. « Histoire et mémoire de la formation »), pp.183-202, 2012.

Dejardin M, Thurik R, « L'impact de la culture sur l'esprit d'entreprendre ? », *Reflets et perspectives de la vie économique*, n°2, pp.75-81, 2012.

Dejardin M, Reman P, « Des territoires en projet », *La revue nouvelle*, n°5-6, mai-juin 2012.

De Munck J, Didry C, Ferreras I et Jobert A (eds), *Renewing Democratic Deliberation in Europe. The Challenge of Social and Civil Dialogue*, Bruxelles, Peter Lang.

Drion C, Piroton G, *Genre, six niveaux pour comprendre et construire des stratégies*, Le monde selon les femmes, Bruxelles, (coll. « Les déclics du genre »), 2012.

Gardin L, Laville J-L, Nyssens M, *Entreprise sociale et insertion : Une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, 2012.

Kervyn De Lettenhove M, « Conditional cash transfers in Latin America: impact, scope and limitations », *Reflets et perspectives de la vie économique*, n°2, pp.5-18, 2012.

Nizet J, Pichault F, *La coordination du travail dans les organisations*, Paris, Dunod, 2012.

Nyssens M, Vermer M-C, « La régulation des mutuelles de santé au Bénin », in Brot J, Gérardin H, Leloup F (dir.) *L'acteur public et le développement : l'État malgré tout ?*, Paris, Karthala, 2012.

Nyssens M, Defourny J, « Conceptions of Social Enterprise in Europe: Comparative Perspective with the United States », in Gidron B, Hasenfeld Y (eds) *Social Enterprises: An Organizational Perspective*, New York, Palgrave-Macmillan, pp.71-90, 2012.

Nyssens M, Defourny J, « The EMES approach of social enterprise in a comparative perspective », Working Papers, n°12/03, EMES, 2012.

Liénard G, « Construire dans la confiance. Réseaux et relations entre pouvoirs publics et associations sociales », in Coordination de l'Action sociale de Schaerbeek, CPAS-Associatif: *Liaisons dangereuses ? Actes du Colloque du 19 mars 2010*, Bruxelles, Région de Bruxelles-Capitale avec le soutien de la Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale, pp.9-11, 2012.

Van Haeperen B, « Que sont les principes du New Public Management devenus ? Le cas de l'administration régionale wallonne », *Reflets et perspectives de la vie économique*, n°2, pp.83-99, 2012.

Vendramin P, *Occupations and ageing at work. An analysis of the findings of the fifth European Working Conditions Survey*, Bruxelles, ETUI, 2012.

FOPES (Faculté Ouverte de Politique Économique et Sociale)
Bulletin semestriel #28, 12^e année, février 2013
rue de la Lanterne Magique, 32 - Boîte L2.04.01
B-1348 Louvain-la-Neuve
tél : 010/47 39 07 - 47 39 08
fax : 010/47 81 59
email : chantal.grandmaire@uclouvain.be
site web : www.uclouvain.be/opes
Éditeur responsable : Pierre Reman
Comité de rédaction : Céline Polain, Michel Elias, Éric Mangez, Daniel Cornerotte, Chantal Grandmaire et Thomas Pongo

CONCEPTION GRAPHIQUE: ALEA

la Lanterne Magique

UCL - FOPES
(Faculté Ouverte de Politique
Économique et Sociale)
rue de la Lanterne Magique, 32
Boîte L2.04.01
B-1348 Louvain-la-Neuve

Éditorial : la parole à...

Pierre Georis,
Secrétaire général
du Mouvement
ouvrier chrétien

« La FOPES : un dispositif pleinement actuel »

**Le Mouvement Ouvrier
Chrétien se veut acteur de
l'éducation permanente.
Qu'est-ce à dire ? Et quel lien
avec le projet FOPES ?**

De façon générale, le mouvement ouvrier¹ est démarche volontaire de refus d'une fatalité qui fait des classes populaires des populations exploitées et exclues de la citoyenneté active. L'éducation permanente est un outil de lutte² dont une des spécificités est la volonté de s'adresser directement aux milieux populaires eux-mêmes. Ainsi, si l'éducation permanente devient action de groupe de pression, ce ne sera que comme résultat d'un travail avec des groupes dont elle aura formulé publiquement l'expression (au contraire de telle association qui s'exprimera régulièrement au nom des consommateurs, sur base de résultats d'enquêtes menées par des techniciens, mais sans avoir organisé de groupes de consommateurs).

Les pratiques sont diverses, de nature « éducative » et/ou d'action collective. Dans la plupart des cas, chaque fois qu'une personne vit un problème précis dans une situation précise, elle ne se met en marche que si elle entrevoit qu'elle peut trouver réponse. Dès lors, une grande caractéristique du travail mené est le refus d'un contenu « plaqué », défini uniquement à l'extérieur des personnes

concernées, en sorte qu'elles puissent avoir l'intelligence de leur propre expérience.

La volonté de passer de l'individuel au collectif explique que le travail d'éducation permanente soit à plusieurs étages.

« L'accroche », souvent très longue, nécessite connaissance d'un milieu de vie, repérage des problèmes concrets qui s'y posent, formulation d'une réponse possible, vérification de ce que « l'offre » correspond bien à la « demande », ... Face à des problèmes que les personnes vivent généralement comme autant de réalités individuelles, l'éducation populaire cherche à mettre en œuvre des réponses collectives.

D'abord, on fait se rencontrer ces personnes entre elles. En soi, réussir à mettre du collectif est déjà un beau succès. Il peut cependant parfois se limiter à une forme de « corporatisme ».

L'ambition est de pouvoir aller plus loin : il est possible de s'investir aussi dans des actions de solidarité au profit d'autres personnes, sans revendiquer d'en obtenir un avantage immédiat

pour soi-même ou ses proches. Cela nécessite la perception par les personnes que la société dans laquelle elles vivent est en état de définir et construire un projet de développement, et qu'elles peuvent y prendre une part active. Un tel projet dépasse les compétences individuelles, mais chacun doit vouloir y prendre sa place. Cet aspect du travail d'éducation permanente s'appuie généralement sur des dispositifs plus construits de formation, tels, par exemple, l'ISCO³ ou la FOPES.

Ainsi la stratégie d'éducation permanente emboîte-t-elle des actions « d'accroche » à des actions de formation ou de solidarité plus large, avec différents publics. Une formation longue et rigoureuse comme l'est la FOPES est aussi l'occasion de précieuses rencontres, entre personnes de divers horizons, impliquées dans des projets à colorations multiples : outre la « musculation » des aptitudes à l'analyse, ce sont aussi les capacités à la mise en réseau qui en sortent renforcées, dans des perspectives de solidarités élargies.

> Pierre Georis

¹ Compris dans ses différentes branches : syndicales, mutualistes, et de mouvements populaires.
² Parmi d'autres.
³ L'Institut Supérieur de Culture Ouvrière offre une formation d'animateur en action collective politique, culturelle et sociale. Organisée par le Centre d'Information et d'Éducation Populaire, la formation n'a pas d'exigence de diplôme au départ, tout en pouvant être valorisée à son terme par des écoles de promotion sociale partenaires (via une épreuve intégrée). Il y a alors accès au brevet d'enseignement supérieur, niveau 5.

BELGIQUE - BELGIE		
P.P.		
1348 Louvain-la-Neuve		
P.P.	7	418

La Faculté

ouverte

en politique économique et sociale

HISTOIRE D'UNE OUVERTURE

Depuis près de 40 ans, la FOPES relève le défi de former des hommes et des femmes engagés dans la vie professionnelle et militante. L'institution, atypique au sein de l'université, a traversé les grands chamboulements qui ont marqué l'enseignement supérieur ces dernières années. La mise en œuvre de la Déclaration de Bologne a invité chaque pays signataire à réformer, sur base volontaire, son propre système d'enseignement, ce qui concrètement signifia, pour la FOPES, la conversion de la Licence en Master et l'ouverture des groupes aux étudiants dits « passerelles »⁴. Sur le plan institutionnel, la FOPES s'est intégrée à la Faculté des sciences politiques et sociales et occupe une place à part entière dans celle-ci.

Certains, qui sont montés dans la barque fopésienne alors qu'elle était encore en gestation, arrivent à l'âge de la retraite légale. C'est le cas, entre autres, de son directeur administratif, Joseph Godeau. Préparant son départ, il a confié au CARHOP² le soin de rassembler et classer les archives de la FOPES – les siennes d'abord, très riches pour comprendre la genèse de la FOPES, mais aussi celles des services et des autres collaborateurs et collaboratrices de la FOPES³. L'appel à contribution portant sur les archives et l'histoire de la formation des adultes lancé dans la revue *Éducation permanente*, en janvier 2011, par le Groupe d'Étude-Histoire de la formation des adultes (GEHFA) a été l'occasion de repenser les enjeux de la conservation de telles archives⁴.

La boîte aux trésors devenant accessible, il nous a semblé opportun, dans cet environnement mouvant, de rechercher le sens de sa dénomination : « Faculté ouverte ».

Partons du présent. Quelles sont les spécificités qui font que la FOPES reste aujourd'hui une « Faculté ouverte » ?

Bien sûr, l'accès aux études. Le Master est ouvert à toute personne qui justifie d'une expérience de vie suffisante et qui réussit un examen d'entrée, et ce sans condition de diplôme

préalable ou de niveau de formation. Depuis 2005, il est aussi directement accessible aux détenteurs de certains titres prévus par le décret.

Mais l'ouverture concerne également le corps professoral de la FOPES : loin de se limiter au monde académique stricto sensu, il s'ouvre à des acteurs de la vie politique, sociale, économique ou culturelle. Ces enseignants viennent notamment apporter aux groupes d'étudiants des éclairages directs sur la société contemporaine et sur les enjeux liés au « vivre ensemble ».

Le corps professoral de la FOPES […] s'ouvre à des acteurs de la vie politique, sociale, économique ou culturelle.

Dans les méthodes pédagogiques aussi, la FOPES se veut ouverte : modes d'apprentissages innovants, priorité au collectif au niveau du groupe et des sous-groupes, séminaires dont le choix des thèmes des séminaires est largement ouvert aux propositions des étudiants, présence d'un conseiller à la formation dans chaque groupe, dont l'une des missions est d'ouvrir, en la triangulant, la relation pédagogique entre étudiants et enseignants.

Enfin, au niveau des acquis de l'apprentissage, la FOPES pratique également l'ouverture. Les étudiants qui terminent le cycle nous disent d'ailleurs à quel point ils se sentent changés : plus ouverts sur le monde, sur les autres et sur la nécessité de travailler à une société plus juste et plus solidaire.

Remontons dans le passé. Le concept d'Université Ouverte, nous vient d'Angleterre⁵ (*Open University*). L'idée est lancée dans les années soixante par les travaillistes, relayés rapidement par les autorités politiques, avec l'objectif de démocratiser l'accès aux études supérieures. Après quelques années de préparation, l'*Open University* est lancée en 1971 et touche, dès

le début, quelques 25.000 étudiants. C'est une expérience de formation universitaire à distance qui s'adresse à des adultes travailleurs. Elle est « ouverte » dans le sens où elle est accessible à tous. L'accès s'effectue sur inscription et après un séminaire de remise à niveau. Elle est décentralisée dans 13 régions et quelques 250 groupes « locaux », qui constituent autant de cellules de soutien pour les étudiants (rattrapage, discussions, études, approfondissement, préparation aux examens, des écoles de l'été, etc.). Les cours sont retransmis par les médias nationaux, radio et télévision, qui développent un département pédagogique pour soutenir ce nouveau type de production. Le contact avec les étudiants s'établit au niveau des centres d'études locaux avec des professeurs et des conseillers. Ces derniers ont en charge l'animation des groupes et l'accompagnement des étudiants. « C'est la première personne qu'un étudiant contacte quand il éprouve des difficultés »⁶.

En Belgique, l'idée d'Université Ouverte fait son chemin. Plusieurs déclarations gouvernementales (Eyskens, 1972 ; Leburton, 1973 ; Tindemans, 1974) l'évoquent. Des propositions de loi sont déposées en 1974, au Sénat et à la Chambre, qui envisagent sa création à Charleroi. Une étude préparatoire évaluant la faisabilité d'une Université Ouverte, est menée, entraînant la création d'un groupe de travail « promoteur de l'Université Ouverte » et le lancement d'expériences pilotes⁷ en 1975. En 1976, le Ministre de l'éducation se déclare non compétent et le projet est abandonné. En lieu et place, une structure pluraliste de formation pour adultes peu qualifiés verra le jour à Charleroi, la Formation pour l'Université Ouverte de Charleroi (FUNOC)⁸. Dans ce contexte de discussion concernant la création d'un nouvel outil pour la promotion socio-culturelle des travailleurs, la FOPES émerge et prend le nom de Faculté « ouverte ».

En 1969, la Fondation Travail-Université, dans le cadre de sa réflexion sur la démocratisation de l'université, soumet le modèle anglais au débat. Max Bastin⁹ confirme à Monseigneur Massaux, recteur de l'UCL, la volonté du mouvement ouvrier d'ouvrir une Faculté « libre » qui s'inspire de l'*Open University* britannique, mais également des expériences d'enseignement universitaire parallèles, telles que pratiquées dans les pays de l'Est. Pour le Mouvement Ouvrier Chrétien, l'Université Ouverte constitue l'objectif. La Faculté serait une étape vers ce projet global de démocratisation des études et d'adaptation de l'université au monde du travail. Cela suppose une réforme de l'université, des ressources

à mettre en commun, des innovations pédagogiques, un dispositif qui permette d'articuler vie professionnelle et formation, ainsi qu'une volonté globale de continuer d'articuler besoins du monde du travail et université. Les archives de la FOPES contiennent de multiples notes¹⁰ à propos de l'Open University, alors même que cette dernière n'est pas encore lancée.

Le 14 avril 1970, le recteur installe officiellement la Commission Travail-Université (CTU), composé paritairement entre l'UCL et le MOC. Elle reçoit la mission d'examiner les champs d'une politique de coopération entre l'UCL et le monde du travail, « d'en explorer les nombreux aspects, d'en définir les principes, d'élaborer un programme d'action, c'est-à-dire des propositions concrètes »¹¹.

À la lecture des procès-verbaux des réunions, la mise en œuvre d'une Université Ouverte butte sur la question des moyens, mais pas seulement. Pour Robert D'Hondt, propagandiste à la CSC, la question de l'ouverture de l'université de plein exercice aux travailleurs ne règle pas la question de fond : les mouvements sociaux ne veulent pas d'une pure transposition de l'université actuelle en université parallèle ; bien au contraire, c'est une réelle conversion des personnes et des moyens de l'université présente qui est attendue¹². En février 1971, il revient sur cet aspect à propos de la licence en économie politique. Sa mise en œuvre suppose une révision des contenus et des méthodes d'enseignement. Plus tard il insiste : « les organisations d'ouvriers craignent que l'université ne transforme, comme cela se produit souvent, les fils d'origine modeste en réactionnaires. C'est pourquoi les organisations sociales placent plus d'espoir dans l'ouverture de l'université à l'ISCO ou dans des expériences comme la Faculté libre¹³ ».

[des] étudiants changés : plus ouverts sur le monde, sur les autres et sur la nécessité de travailler à une société plus juste et plus solidaire.

Un an plus tard, en avril 1971, René Schoonbroodt (MOC) et Jacques Delcourt (IST) déposent, au nom de la Commission Travail-Université, un rapport qui balise les grands axes d'une démocratisation de l'université et de son ouverture au monde du travail. La note aborde l'enseignement universitaire parallèle, les projets de recherches, l'accès à l'université pour des adultes n'ayant pas suivi les cycles traditionnels, la collaboration à la création d'une université ouverte,

la formation sociale des jeunes, le perfectionnement et le recyclage des cadres et militants sociaux, l'ouverture à l'international et le soutien général à une politique d'éducation permanente.

L'Université Ouverte comme projet global impliquant toutes les universités semble peu accessible. En revanche, penser un enseignement universitaire parallèle est envisageable, du moins à partir d'un projet pilote. La commission Travail-Université suggère qu'« Il devrait être ouvert à des personnes n'ayant pas suivi les cursus traditionnels, être un enseignement à temps réduit, conférer aux diplômés la même valeur que ceux

Une expérience de formation universitaire […] « ouverte » dans le sens où elle est accessible à tous.

conférés dans les mêmes disciplines au terme de l'enseignement de plein exercice, être un lieu d'élection pour des expériences pédagogiques et réclamerait un corps professoral apte à ce type d'enseignement »¹⁴.

En novembre 1971, le Mouvement Ouvrier Chrétien prend position en faveur de l'ouverture d'une Faculté libre en politique économique et, dans un deuxième temps, de la création d'une Université Ouverte. Le Conseil académique marque, quant à lui, son accord pour la poursuite du projet de création d'une « Faculté libre en politique économique » sous réserve d'un changement de dénomination, les termes « libre » et/ou « ouverte » étant jugés inopportuns. La CTU reçoit deux assistants pour mener à bien la recherche sur le programme et sur la pédagogie, qui seront Michel Capron et Pierre de Saint-Georges. Quant à l'Université Ouverte, le Conseil académique sursoit toutes décisions en attendant l'évaluation de l'expérience anglaise¹⁵. Pour le groupe de travail « Faculté ouverte », la dénomination n'est pas essentielle mais, faute de mieux, elle est maintenue et se consolide au fil du temps. Le 27 octobre 1972, le projet d'une « Faculté ouverte de politique économique et sociale » est proposé aux Autorités académiques et au Mouvement ouvrier chrétien avec la précision suivante : « La dénomination de Faculté ouverte apparaît aujourd'hui comme une expression ayant sa signification propre. Loin de suggérer le caractère fermé des facultés existantes, elle se réfère à la notion répandue d'*Open University*. Elle illustre, à nos yeux, le public nouveau de travailleurs adultes auquel la faculté s'adresse, ses conditions d'accès et ses modalités particulières de fonctionnement »¹⁶.

Le Conseil académique valide le projet mais avance le nom d'« Institut de promotion en politique économique et sociale ». Le MOC insiste : la dénomination « Faculté ouverte » reste essentielle parce que ces mots sont porteurs d'un projet global. Leur abandon paraîtrait comme un affaiblissement des objectifs initiaux¹⁷. In fine, ce sera bien une « Faculté ouverte en politique économique et sociale » qui sera lancée, « étant entendu que cette décision ne préjuge en rien l'attitude de l'Université concernant la conception, l'objet et le mode de gestion d'une Université Ouverte dont le projet est en préparation au niveau interuniversitaire »¹⁸. Elle est chargée de la formation de licenciés en politique économique et sociale, destinée aux personnes ne remplissant pas les conditions ordinaires d'accès à l'université et spécialement aux personnes venant du monde du travail. Cette institution sera un institut rattaché administrativement à la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques et bénéficiera de la plus large autonomie de gestion, assurée sur le plan général par un conseil de direction nommé par le Conseil académique et composé pour moitié des membres du personnel de l'université pour une autre moitié, de personnes présentées par le MOC. L'expérience est lancée pour une période de trois ans.

Le 17 juillet 1973, Monseigneur Massaux institue le Conseil de la FOPES, qui tient, dans la foulée, sa première réunion. La première tâche sera de toiletter le texte fondateur et d'y supprimer l'alinéa « est un institut rattaché à… pour éviter toute confusion ». Le professeur Vander Vorst est élu président à l'unanimité. La date d'ouverture de la première session est fixée au 1^{er} janvier 1974¹⁹. Trois ans plus tard, l'évaluation est positive ; la FOPES est confirmée dans ses intuitions et peut continuer à déployer ce projet ambitieux de démocratisation des études aux travailleurs et travailleuses.

Quant à l'Université Ouverte, nous confie dernièrement Joseph Godeau, elle reste dans les cartons de l'histoire : « Les moyens de l'université sont en constante diminution par tête d'étudiant chez les jeunes. La tendance n'est donc pas à l'ouverture à de nouveaux publics en terme de modalités pratiques et pédagogiques d'accueil. La VAE n'est qu'une ouverture de porte vers un building guère accueillant pour les adultes en reprise d'études dans un cycle long et déjà peu confortable en terme de démocratisation pour les jeunes ».

> Marie-Thérèse Coenen

(FOPES – CARHOP) avec la collaboration de Gérard Gobert et Joseph Godeau.

^[1] Directeur du CIEP. Lettre de Max Bastin à Edouard Massaux, 11 décembre 1969. Fonds FOPES, Farde 1.

^[2] Recherche concernant l'intérêt et les conditions de mise en route d'une université ouverte d'une part en Flandre et d'autre part en Wallonie, 19 février 1970. Note introductive à l'examen de la question d'un enseignement universitaire parallèle, 27 février 1970. Fonds FOPES, farde 2.

^[3] La Commission Travail-Université, CTU/DOC 4, 28 avril 1970. Fonds FOPES, farde 4.

^[4] Consultation organisée par la CTU le 8 janvier 1971. Quelques notes pour aider à la rédaction du compte-rendu et l'analyse des débats, p.3. Fonds FOPES, farde 5.

^[5] Réunion de la Commission Travail-Université avec Monseigneur le recteur, 18 novembre 1971, p.2.

^[6] Rapport sur les travaux de la Commission Travail-Université, avril-septembre 1970, p.2. Fonds FOPES, farde 2.

^[7] Note du Conseil académique 31/253, 13 décembre 1971, Commission Travail-Université. Fonds FOPES, farde 1.

^[8] Document STU/GTFO n°21, 31 octobre 1972, p.7. Fonds FOPES, farde 10.

^[9] Réunion de la Faculté ouverte en politique économique et sociale, 9 février 1973, p.2 et Document MOC 709, notes de T. Dhanis. Fonds FOPES, farde 10.

^[10] Conseil académique, délibéré du 5 mars 1973. Fonds FOPES, farde 13.

^[11] Faculté ouverte de politique économique et sociale: réunion d'installation et première réunion de la FOPES, 17 juillet 1973. Fonds FOPES, farde 11.